

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">COMMISSION DE DISCIPLINE COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS SAISON 2022-2023</p> |
|---|

Je commencerais ce rapport d'activités par remercier mes collègues membres de la commission de Discipline pour leur implication et leur clairvoyance lors du traitement des dossiers.

Merci également à MM. Claude Dupont et Michel Tondu instructeurs ainsi qu'à la directrice administrative et au personnel pour leur efficace collaboration.

Elle a examiné 1360 Dossiers, les matchs de foot à effectif réduit ne sont pas comptés.

Le nombre de sanctions d'un match ferme suite à 3 avertissements, non repris ci-dessus est de 253.

Le nombre de dossiers mis en instructions est de 58.

La commission de Discipline est la seule Commission souhaitant réduire ses activités grâce à la sagesse retrouvée des joueurs et des dirigeants, dans le respect de l'adversaire, du public, de son club et du directeur de jeu.

La discipline est l'affaire de tous, pensez-y avant d'agir ne dites pas des mots qui dépassent votre pensée profonde, ne faites pas les gestes que vous regretterez.

La Présidente de la Commission,
Mme Carole LOISEL.